



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

137^{ème} Assemblée de l'UIP

Saint-Petersbourg (Fédération de Russie)
14–18 octobre 2017



Commission permanente
du développement durable,
du financement et du commerce

28 septembre 2017

Débat sur le thème *Associer le secteur privé à la mise en œuvre des ODD, notamment dans le domaine des énergies renouvelables*

*Lundi 16 octobre 2017, 16 heures – 18 h 30
Multi-functional Hall, Centre parlementaire*

Note d'orientation

Ce débat porte sur le thème de la résolution que la Commission doit adopter lors de la 138^{ème} Assemblée de l'UIP à Genève.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 a posé les bases d'une démarche de développement durable inclusive, dont le succès dépend de la participation active de toutes les parties prenantes. Le secteur privé a un rôle crucial à jouer à cet égard. En effet, en tant que principale source de capitaux et d'emplois et important moteur de l'innovation et du développement technologique, ce secteur a les moyens de stimuler tant la croissance économique que l'inclusion sociale et la protection de l'environnement.

Les gouvernements, de leur côté, se doivent de fournir l'encadrement adéquat pour que ce secteur puisse atteindre ces objectifs dans le respect du programme porteur de changement que constituent les Objectifs de développement durable (ODD). Des cadres juridiques, fiscaux et réglementaires efficaces sont nécessaires aux niveaux national et mondial, afin que les intérêts du secteur privé concordent mieux avec les objectifs de lutte contre la pauvreté et de promotion du développement durable consacrés dans les ODD.

Les modalités et l'ampleur de l'engagement des secteurs public et privé diffèrent grandement d'un pays à l'autre, en fonction de la proportion d'acteurs formels et informels et du rapport entre le nombre de petites, moyennes et grandes entreprises. Les pays en développement en particulier doivent renforcer leur propre capacité industrielle par le biais de politiques anticipatives visant à soutenir les petites et moyennes entreprises dans le secteur informel, et créer des synergies plus fortes entre les sociétés nationales et les intervenants étrangers, notamment les entreprises transnationales. Les femmes qui ont pris les rênes d'une entreprise – ou celles qui ont l'ambition de le faire – sont les acteurs les plus désavantagés dans le secteur privé, car elles sont confrontées à un certain nombre de difficultés particulières allant d'un accès limité au crédit jusqu'à l'obligation de répondre à des exigences en matière de licences, en passant par différentes formes de discrimination.

#IPU137

Compte tenu des effets alarmants qu'ont les changements climatiques sur le bien-être de la planète et de ses habitants, il importe au plus haut point que les gouvernements et le secteur privé contribuent au développement des énergies propres. L'absence d'énergies fiables, non polluantes et abordables entrave gravement le développement, des milliards de personnes n'ayant en effet toujours pas accès à l'électricité ou au combustible de cuisson.

Tant l'environnement que l'économie (en stimulant la croissance), le marché du travail et le bien-être des hommes profiteraient d'une transition vers un système énergétique basé sur des ressources renouvelables et des technologies peu polluantes. Dans un monde divisé entre ceux qui n'ont aucun accès à des énergies propres et ceux qui utilisent couramment des énergies polluantes, cette transition vers des énergies renouvelables peut également contribuer à réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre, conformément à l'ODD 10.

Lors de ce débat, les participants aborderont les questions suivantes :

- Quels sont les moyens (financiers et autres) les plus efficaces d'associer le secteur privé à la mise en œuvre des Objectifs de développement durable ?
- Quels sont les éléments constitutifs d'un cadre favorable au développement du secteur privé, notamment dans le domaine des énergies renouvelables ?
- Comment veiller à ce que tous les acteurs du secteur privé (c.-à-d. les petites et moyennes entreprises, les coopératives, les entreprises transnationales ainsi que les acteurs formels et informels) s'impliquent et à ce que leurs intérêts soient dûment représentés dans le processus politique ?
- Quels sont les besoins spécifiques des femmes entrepreneurs dans les secteurs formel et informel, et comment faire pour les mobiliser efficacement ?
- Comment encourager le secteur privé à utiliser les énergies renouvelables et à investir dans ce domaine ?

Intervenant :

- M. Adrian Whiteman, Administrateur de programme, Agence internationale pour les énergies renouvelables

Co-rapporteurs :

- M. Andries Gryffroy, sénateur, Belgique
- M. Duong Quoc Anh, membre de l'Assemblée nationale, Viet Nam